



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E210127

VALABLE JUSQU'AU 17/12/2026

ÉDITÉ LE 27/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/11/2024

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC VANNES

Siret : 938 072 170 00013

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 585585600163

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 156196941W

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 156196941W

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : ARTI'CCM

5 P A DE LA CHAUSSEE
56220 MALANSAC

Téléphone : 02 97 66 12 76

Portable : 06 71 37 06 61

Fax :

Site Internet :

E-mail : accueil@articcm.fr

Responsabilité légale :

CODEL LUDOVIC, DOMINIQUE, FRANCOIS, MARIE GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	18/12/2025
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	22/01/2026
4131 PROB	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	18/12/2025
7132 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	18/12/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	22/01/2026
o Fenêtres de toit	18/12/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/12/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	18/12/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	18/12/2025
o Isolation des combles perdus	18/12/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	18/12/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.